



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2024 en visioconférence

Les membres du CA sortants et élus :

Christian LAFOREST, Marie-Antoinette DE GRANDIS, Jean-Louis MITAUT, Harmony BOUVIER, Valérie ROUGETET, Gilles COLLIN, Virginie CHEVRIER, Patrick FABIO, Hubert MERLE, Marie-Line CHAPLIN, Sylvaine MIGLIORINI, Alexandre BONNAVAUD, Hervé TOGGWILER, Patrice FRANÇOIS, Valentin CORSIN, Sylvie COILLOT-COLLIN, Adrien MAGNIEN, Cédric BOLLORÉ

Les présidents de CD :

Alexandre BONNAVAUD, Marie-Antoinette DE GRANDIS, Patrick FABIO, Philippe GAULIARD, David ROUBIER, Jean NOURRY, Annick PICARD, Thierry VENANT

Le président des élections :

Didier BAPT

Les auditeurs libres :

Catherine PELLEN (représentant la FFTA)

Les clubs présents :

Les archers Auxonnais, Les archers de la fontaine des Ducs, Association de tir à l'arc de Chenôve, Les archers Chevignois, Compagnie d'Is-sur-Tille, Les archers Pataras, Meursault Archers Club, Compagnie d'arc de l'Auxois, La flèche Arbouanaise, 1 ère compagnie d'arc d'Arcey, Arc Club Bisontin, Les Compagnons de l'Orée du bois, Compagnie d'arc de Thise, Société d'arcclub de Dole, Les Compagnie des archers de Montalègre, Les archers de Montrivel, 1 ère compagnie de Cosne-sur-Loire, Gray, 1 ère Compagnie d'arc de Vesoul, Les archers Bourbonnais, Les Francs Archers Chalonnais, Compagnie des archers d'Étrigny, Archers Club du Creusot, Arc Club Montceau Bourgogne, Les Cadets d'Auxerre tir à l'arc, Auxerre 1 ère Compagnie, La Sentinelle, Les archers malaysiens, Section tir à l'arc de l'USCM, Compagnie des Archers Senons, Saint Martin Archers Club, AST tir à l'arc, Les archers de la Savoureuse de Belfort, 1 ère Compagnie d'Arc SR Belfort

Les clubs représentés (pouvoir) :

1 ère Compagnie d'Arc de Dijon, ASC tir à l'arc-Compagnie des archers Épleumiens, La Décoche Bisontine, Archers de la Fauconnière, Sports et Loisirs de Torpes, Les Archers du Val de l'Ognon, Les Archers Chagnotins, Les Archers de la Tour Saint Nicolas, Jeune garde de Pourrain

Les conseillers techniques Evann COLLAUD et Clément JACQUEY

Étaient excusés ;

Les représentants des clubs de : Lure, St Lupicin, Morez



Les membres du comité directeur : Docteur P FONTAINE, T Guerin , V Marichy, Claude Leclaire

Les conseillers techniques : Sebastien Brasseur

Etaient absents :

Les 25 représentants des clubs de : Avriigny,Beaune, Belfort 1ere , Belleneuve,Bleneau, Champagny, Chatillon sur Seine, Dampierre sur Salon, Etupes,Archers St Leu (Fleury), Guegnon, Grandvillars, Joigny, la Chapelle tèle, Louhans, Maiche, Morvillars,Nevers, Saone, ST Fargeau,St Martin d'Heuille, Valdoie

Accueil des participants à 13h30

La secrétaire adjointe fait émarger les représentants des clubs, à 14h sont présents 42 clubs sur 82. Ils sont porteurs de 188 voies sur 285.
Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le président Christian LAFOREST ouvre la séance à 14h00. Il rappelle l'ordre du jour.

Une minute de silence est respectée en mémoire des nombreux archers qui nous ont quitté depuis un an.

Le président présente les nouveaux présidents de club ainsi que le nouveau club , les archers malaysiens de MALAY (89) présidé par Renaud Longuet.

Le président fait un point de situation en cours d'années. Voir Rapport Moral Joint

Commission financière.

Compte rendu financier au 30 septembre 2024

Au mois de mai, la trésorière ne pouvant plus remplir sa mission pour des raisons personnelles, j'ai dû reprendre le poste que j'ai occupé pendant une dizaine d'années. Notre exercice s'arrêtant au 31 décembre, la présentation du compte de résultat et du bilan est donc impossible. C'est donc un point de trésorerie que je vais vous présenter.

Au 30 septembre, le compte courant était de 2977.77€ et le livret d'épargne de 120777.86€. Soit un total de liquidités de 123755.63 €.

En cours d'année les exercices ne sont pas toujours comparables. Néanmoins, l'an passé

à la même époque, le montant de cette trésorerie était de 152900€, soit 29 000 € de plus.

Cette différence s'explique par une diminution des subventions, notamment de l'ANS, et d'autre part, une hausse de la masse salariale dû en partie au départ en retraite de Patrice. Cette situation était prévisible et ne pose pas de problème particulier. Nous avons, notamment, provisionné une somme pour cet événement.

Aucune question n'est posée à la suite de cette présentation.

Voir les documents joints.

Commission sportive.

Marie Antoinette DE GRANDIS fait le bilan de la saison 2024.

Voir document joint

Commission parcours.

Virginie Chevrier fait le bilan de la saison 2024.

Le stage d'hiver a bien été accueilli. Les parcours ont bien été poussés par le Championnat 3D de Marchaux en aout qui a été une réussite.

La discipline du campagne a fait un bel essor aussi cette année dans la région. Le stage pour le parcours 3D est à retravailler.

Voir document joint.

Commission arbitrage.

Marie Antoinette présente le rapport de Valérie Grut Hachet sur la saison 2024.

Le prochain examen arbitre va se dérouler sous système informatique.

Voir document joint

Commission formation.

Valérie ROUGETET présente le bilan de la saison 2024.

Voir document joint.

Commission para archerie.

Les conseillers techniques Evann Collaud et Clément Jacquey ont suivi la formation fédérale et peuvent maintenant former en Bourgogne Franche- comté

Du matériel en quantité a été acheté par la région et mis à disposition des clubs sur convention. Ne pas hésiter à contacter Hervé Toggwiler.

Commission labellisation

Il invite les clubs intéressés à préparer leur dossier sans attendre le début de la campagne de labellisation. Les référents départementaux sont à leur disposition pour les aider dans cette nouvelle démarche. Il est demandé de faire attention aux présences aux AG des départements et régions.

La campagne de label a été resserrée pour permettre à tous le monde d'avoir les idées lors de la validation.

Voir document joint

Commission Médical :

Les informations des médecins ont été mises à jour sur le site de la région.

L'Assemblée ordinaire est suspendue, le temps de procéder aux dépouillements de l'élection complémentaire au comité directeur et de l'élection des délégués des clubs BFC à l'Assemblée Générale de la FFTA ;

Catherine Pellen remercie Christian Laforest et les autres personnes avec qui elle a collaboré.

Patrice François remercie également Christian et Catherine pour sa carrière de conseiller technique.

Ouverture de l'assemblée générale extra-ordinaire

Didier Bapt, président de la commission des votes pour cette élection présente :

L'élection au Comité Directeur du Comité régional Bourgogne-Franche-comté de Tir à l'arc

Un appel à candidatures a été lancé en avril 2024 puis relancée le 24 aout 2024 en même temps que l'invitation à l'Assemblée générale.

La secrétaire générale a reçu une seule candidature au 11 septembre 2024. (Voir PV ouverture de plis)

L'élection s'est déroulée à distance du samedi 5 octobre 8 h au jeudi 10 octobre 23h59.

Résultat des élections : La liste menée par Patrice François est élue

	Nombre de votants	Nombre de voix
Nombre d'électeurs inscrits	81	298
Nombre d'émargements	63	244
Taux de participation	77,77 %	81,88%

		Nombre de votant		Nombre de voix	
Validation du Comité directeur du Comité Régional de Bourgogne Franche – Comté de Tir à l'arc mené par Patrice François	Oui	53	84,13 %	209	85,66%
	Abstention	10	15,87 %	35	14,34%

Sont élus au comité directeur :

Patrice François , Marie-Antoinette Degrandis, Gilles Collin, Harmony Bouvier, Philippe Passeron, Sylvie Coillot Collin, Jean-Louis Mittault, Valérie Rougetet, Valérie Grut Hachet, Valentin Flaussé, Adrien Magnin, Valentin Corsin, Sylvaine Migliorini, Hervé Toggwiler, Cédric Bolloré

Le président remercie les clubs pour leur participation et prononce la fin de l'assemblée à 15h30.

Le président,

C LAFOREST.



la secrétaire générale,

H BOUVIER.

